

Deuxièmes recherches au Camp du Bois du Rouret (Alpes-Maritimes) (Fouilles par niveaux)

par M. PAUL GOBY, à Grasse.

Depuis quelques années, un certain mouvement s'est créé en faveur des enceintes à gros blocs de Provence, trop longtemps laissées de côté et, par là, bien mystérieuses encore. La question est à l'ordre du jour.

On a déjà beaucoup disserté sur leur origine. Mais où sont les matériaux qui peuvent nous fournir des documents *certain*s sur leur histoire? En 1904, au Congrès de Grenoble (1), préoccupé de la question, nous indiquions en quelques mots tout ce qu'il restait à savoir et à faire : travail complexe, il est vrai, et de longue durée.

A quelle époque exacte, disions-nous, doit-on les faire remonter ? Sont-elles toutes contemporaines ? Quelle race les a construites primitivement ? Quelle civilisation y avait-il à ce moment ? Un seul peuple ou plusieurs s'y sont-ils succédé ? Contre qui ont-elles été édifiées (ou dans quel but l'ont-elles été, peut-on ajouter). A quel moment paraissent-elles avoir été historiquement abandonnées ? Toutes ensemble, ou, plutôt, « peu à peu? Autant de questions auxquelles il n'a pas été répondu et qui devront être étudiées sous le triple rapport « chronologique, ethnique et d'industrie.

(1) PAUL GOBY et A. GUÉBHARD. - *Sur les enceintes préhistoriques des préalpes maritimes*. Ass. franç. pour l'Av. des Sciences. Congrès de Grenoble, 1904, (voyez page 1080, « *État actuel de la question* »).

Le seul moyen d'arriver à avoir des données vraiment positives sur leur origine et leur histoire ne consiste pas seulement dans des recherches de simple surface, qui ont évidemment une importance, mais il consiste surtout dans des fouilles profondes et méthodiques, pratiquées, jusqu'au *substratum primitif*, dans l'intérieur de ces retranchements ainsi que dans les sépultures environnantes, afin d'établir les comparaisons utiles de race et d'industrie. Tant qu'on n'en sera pas arrivé là, on ne pourra s'appuyer que sur des hypothèses, qui ne peuvent avoir la valeur de faits.

Jusqu'à présent, dans les Alpes-Maritimes, on s'était borné à des documents de simple surface. Au dernier Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences (Cherbourg, 1905) (1), nous avons donné les premiers résultats des fouilles pratiquées au Camp du Bois du Rouret, à l'Est de la ville de Grasse. Cette enceinte avait été choisie de préférence à d'autres du pays, en raison de son emplacement particulier, situé à 15 kilomètres environ de la mer et aux abords du grand massif préalpin du Nord, couvert lui-même d'un grand nombre de fortifications semblables. En outre, au lieu d'être à roc nu, ce retranchement présentait une épaisseur de terre suffisante pour donner l'espoir d'une couche archéologique d'un certain intérêt. Nous n'avons pas été déçu.

Les premières fouilles nous avaient fourni : deux silex taillés, une hache en pierre polie, un anneau épais en bronze, des poteries romaines, quelques-unes à couverte noire, et un grand nombre d'autres préromaines; ces objets de civilisations différentes étaient mélangés et non dans des niveaux avec industrie caractérisée; mais la couche était intercalée de quelques foyers ou amas de cendres et charbons qui ne paraissaient *nullement* remaniés.

D'août 1905 à avril 1906, nous avons poursuivi nos recherches et nous sommes arrivé à avoir une tranchée de 33 mètres de long sur 1m50 à 2 mètres de large, ayant une profondeur, suivant les points, de 1m25 à 1m70.

(1) PAUL GOBY. - *Rapport sur les premières fouilles exécutées au camp retranché du quartier dit Bois du Rouret* (Alpes-Maritimes). Ass. franç. Av. des Sciences, Congrès de Cherbourg, 1905, p. 686 à 693, 4 fig.

Le travail a été relativement très long, mais il a été méthodique ; une grande partie des terres ont été passées au crible. Les fouilles ont été faites par portions ou tranchées de 10 et 5m de longueur et par niveau de 0 m. 10 de profondeur seulement ou, au plus, de 0 m. 20 à 0 m. 30, quand il n'était pas possible de faire autrement. Les objets recueillis ont donc été étiquetés suivant le niveau d'où ils étaient extrait

avec les ossements et les poteries diverses qui les accompagnaient. Il ne s'agit pour le moment que d'une simple constatation de faits je me borne à indiquer comment j'ai procédé, à dire ce que j'ai vu et observé; à plus tard, les conclusions nécessaires.

Les diverses portions fouillées portent les désignations de tranchée B, C, D et E (1). Les tranchées B et C ont 1 m. 25 de profondeur; la tranchée D, 1 m. 20; la tranchée E, 1 m. 70; dans celle-ci, à 1 m. 60, nous avons trouvé le sol naturel, constitué par les marnes jaunâtres du Bathonien inférieur inclinées du Nord au Sud; le terrain naturel n'a pas encore été atteint pour les autres.

Je ne puis m'étendre ici à une monographie de chaque tranchée et me bornerai à esquisser rapidement une vue d'ensemble et à signaler les objets caractéristiques.

La couche archéologique renfermait principalement trois genres de poteries

1° Des poteries rougeâtres ou noires, plus ou moins cuites, à grains de quartz, calcite et mica; quelques-unes sont ornées d'incisions à l'ongle ou au trait : chevrons, ondes, triangles, dents de loup, dessins rappelant certaines poteries néolithiques; mais ici, elles paraissent bien moins anciennes. Il faudra pour l'instant les dénommer préromaines ou poteries des camps (car on les rencontre surtout dans ces retranchements). Notons également, dans le fond de chaque tranchée, une certaine quantité d'un autre genre de poteries plus fines, rougeâtres ou très noires quelquefois comme lissées et lustrées, mais *sans mica*.

(1) La tranchée A est représentée par les fouilles dont le compte-rendu a été donné au Congrès de l'Ass. Fr. pour l'avanc. des Sciences (Congrès de Cherbourg 1905).

2° Des poteries à couverte noire, à intérieur rougeâtre ou jaune, très probablement (selon tous les avis émis au Congrès de Monaco), de facture italote *campanienne*. Le même genre a été rencontré au Baou-Roux, près Marseille, par M. le professeur Vasseur, et dans les fouilles du Mont Bastide, près d'Èze (A.M.), par M. le chanoine de Villeneuve, le savant directeur du Musée d'Anthropologie de Monaco.

3° Des poteries romaines.

4° Je dois mentionner également différentes autres poteries, grisâtres et jaunâtres, assez fines et très micacées, peut-être spéciales au pays, préromaines sans doute, mais sur lesquelles personne n'a osé encore se prononcer.

Les poteries des camps (rougeâtres ou noires avec quartz et mica) ont été trouvées à tous les niveaux de la fouille, depuis la surface jusqu'au fond de la tranchée; mais, tandis qu'au fond elles se trouvaient presque uniques ou mélangées avec quelques autres sans mica, signalées plus haut, elles allaient en diminuant en arrivant au sommet, où elles se trouvaient associées avec les deux autres (Campaniennes et Romaines). Dans le fond, je les ai remarquées également en contact avec les poteries grises ou blanchâtres micacées non déterminées.

Quant aux poteries à couverte noire, c'est à partir de 1 m. 25 qu'on les observe et elles se maintiennent jusqu'aux niveaux supérieurs. Les fragments romains (beaucoup proviennent sans doute d'importation) sont surtout à la surface, mais ils descendent *en diminuant* jusqu'à 0 m. 80 ou peut-être à 0 m. 90 environ de la couche archéologique. Sur 0 m. 30 de profondeur, celle-ci a été cultivée; tout le reste ne paraît en aucune façon remanié et se trouve alterné, sur toute la longueur et dans niveaux différents, de divers foyers, ou amas de cendres et charbons renfermant beaucoup de débris de poteries et des ossements brûlés. Ces foyers s'appliquent généralement contre le parement intérieur du mur d'enceinte. A ce propos, nous ferons remarquer qu'au cours des fouilles nous avons mis à découvert une sorte de mur doublé composé uniquement d'une ou de deux grosses pierres, superposées et directement accolées contre le parement intérieur du Grand mur. Il y a peu ou pas de remplissage de petits blocs entre les deux appareils. Ce genre particulier de construction n'avait pas encore été signalé.

OBJETS RECUEILLIS. - Quels sont les objets caractéristiques

qui pourraient permettre de fixer approximativement la date et l'histoire de cette enceinte? Nous avons d'abord, tout au fond des niveaux inférieurs, trois fusaïoles : deux en *poterie micacée* des camps

(une à 1 m. 20 de profondeur, l'autre à 1 m. 50, la troisième, en poterie blanchâtre micacée, à 1 m. 20); puis, à 1 m. 50, à côté d'une des fusaïoles et d'un énorme foyer, entouré d'une grande quantité de poteries, c'est un beau bouton en bronze fondu, lourd et épais, de forme conique; d'après M. Montelius, qui l'a examiné à Monaco, cette forme serait assez ancienne; plus haut, à 1 m. 20, c'est une perle en verre bleu foncé (1), à surface corrodée, une belle meule plate à grains, en porphyre, ayant à côté sa molette écrasante en grès, toute recouverte des cendres et des charbons d'un foyer; plus haut encore, ce sont divers fragments de bronze, un crochet en fer, une hache en pierre polie (simple *survivance* ou amulette peut-être) non loin d'une superbe monnaie massaliote en bronze déterminée par M. Babelon. Cette dernière est du III^e au I^{er} siècle avant Jésus-Christ (tête d'Apollon d'un côté, à droite; Taureau cornupète, de l'autre) (2). Cette monnaie gisait à 0 m. 80 de profondeur; nous en avons recueilli une autre plus bas, à 1 m. 25, mais en métal cassant, mal frappé, qui paraît être une imitation grossière de la précédente et d'origine barbare. M. J. Déchelette la rapproche de certaines monnaies gauloises. Une troisième est indéterminable.

(1) M. J. de Saint-Venant a examiné attentivement cette perle; il la pense de l'époque de la Tène, ainsi qu'un crochet en fer trouvé un peu plus haut; nous sommes également du même avis, qui est confirmé par l'ensemble des fouilles.

(2) La trouvaille en place de cette monnaie dans un camp est intéressante, car elle démontre les relations, pacifiques ou non, qui existaient entre les colons de la côte et les tribus de nos montagnes, fait signalé autrefois par les auteurs anciens.

Disséminés dans la couche de 1 m. 60 à 0 m. 80 (sur l'ensemble de la grande tranchée), nous trouvons encore divers polissoirs en grès, entiers ou en fragments. A partir de 0 m. 80 environ, les poteries romaines apparaissent; le fer se développe et se trouve représenté par des gros clous de 0 m. 06, 0 m. 10 jusqu'à 0 m. 16 de longueur, et l'on arrive aux niveaux supérieurs, accompagnés toujours par quelques poteries à couverte noire et par des poteries préromaines (micacées) des camps, qui deviennent de plus en plus rares. C'est dans cette dernière portion (de 0 m. 80 de profondeur à la surface) que nous avons recueilli une belle pointe de flèche en bronze (triangulaire à pédoncule), divers rebords et fonds de vases en verre vert irisé, une remarquable bague en bronze intacte, avec sceau en creux, sur laquelle les meilleurs archéologues n'ont pas encore été exactement fixés (1), des fragments de résine odorante à côté du vase brisé qui les avait contenus, des scories de fer, des restes de creuset, etc., etc.

Comme ossements, nous avons noté à des niveaux différents de la couche : une dent humaine, des dents et ossements de cheval, de mouton ou chèvre, de bœuf, de sanglier, de cerf (ces derniers à 1 m. 25). Près des foyers, beaucoup d'ossements étaient calcinés; quelques-uns ont même été recueillis au milieu des cendres.

En résumé, nous n'avons pu observer jusqu'à présent dans les fouilles du Camp du Bois, sauf vers le fond de la tranchée, de niveaux vraiment caractérisés par une industrie unique. Mais ce que l'on constate, c'est une *infiltration graduelle* d'objets de civilisations différentes, démontrant, quand on jette un coup d'œil sur l'ensemble de la tranchée, qu'il existe néanmoins une sorte de gradation de progrès local, qui a évolué dans le gisement même, et qui s'étend des couches inférieures aux couches supérieures. Ce retranchement a servi d'habitat, pendant une certaine période ; le fait nous est démontré par les restes d'industrie, les déchets de cuisine et l'existence des foyers, qui y ont été mis à découvert.

(1) Depuis, cette bague a encore été examinée par MM. Salomon Reinach, de Prou, de Baye, Babelon, Fourdrignier, etc. Elle paraît être très probablement mérovingienne, ou peut-être, gauloise?

Nous attendrons encore, cependant, *avant de conclure*, car nous ne devons point nous baser exclusivement sur ces nouvelles trouvailles pour avoir une opinion *definitivement arrêtée*, soit sur cette enceinte, soit sur toutes celles de la région.

Ce n'est là que la continuation d'un travail que nous avons voulu aussi méthodique que possible : bien faible contribution à l'étude de longue haleine réclamée par de tels monuments. Il faut que l'on poursuive. Mais il sera intéressant de vérifier dans la suite si les enceintes situées au coeur de nos montagnes escarpées, en dehors des grands centres ou passages de civilisations et loin des ports et de la côte, ont eu la même industrie ou une plus arriérée.

C'est le but que nous nous sommes assigné dans des recherches ultérieures; heureux, si elles peuvent apporter, à l'histoire de ces vieux monuments, quelques utiles enseignements.

M. DE SAINT-VENANT. - Les fouilles dans les vieilles enceintes de pierre sèche du Midi de la France doivent être pratiquées avec esprit de suite, sans se laisser rebuter par les résultats trop souvent médiocres comme quantité et nébuleux en tant que documents ; c'est que la stratigraphie de la couche archéologique est peu nette, que les fossiles directeurs y sont rares et peu caractérisés.

Notamment, la poterie grossière dominante, évidemment préromaine, est assez monotone et a dû être usitée pendant un long temps; ces tessons, souvent altérés à la surface, sont le plus généralement fort exigus et rendent presque impossible la restitution des formes des vaisseaux. J'ai étudié, dès 1891, d'assez nombreuses enceintes dans le Gard, la plupart inconnues, et elles peuvent éclairer leurs cadettes d'étude. Elles sont également entourées de murailles en grosses pierres sèches et rappellent encore celles de la Provence par leurs tracés, leurs assiettes et la présence, si digne de remarque, que j'y ai constatée, de murailles multiples accolées et absolument indépendantes.

La poterie grossière y semble également de même nature, et beaucoup de morceaux sont remplis de menus grains de spath calcique *dégraissants*, d'autres sont micacés. Mais j'ai pu y recueillir des morceaux plus grands et plus ornés, comme on peut en juger par quelques échantillons exposés ici à côté. Ces décorations rudimentaires consistent en gros cordons saillants, soit uniques autour du col (et présentant alors des séries de petites incisions parallèles, obliques, très rapprochées, des dents, des impressions digitales), soit rejoints par des groupes d'autres côtes en relief montant verticalement le long de la panse ou recroisés. Plus rarement, le col nu porte un ornement courant chevronné, incisé et régulier, mais seulement dans des vases de médiocre capacité. Ce qu'on observe le plus fréquemment, ce sont des séries de stries rapprochées, parallèles, faites à l'ébauchoir à peigne dans plusieurs directions et allant jusqu'à recouvrir toute la panse.

Les autres reliques livrées par le sol des enceintes du Gard (abstraction faite, bien entendu, des reliques indubitablement dues aux Romains, qu'on rencontre dans plusieurs), sont rares mais se rattachent toutes jusqu'ici aux diverses périodes de la Tène : épées typiques en fer avec *umbos* et lances à douilles creuses pénétrantes ; fibules à ressort, de bronze ou de fer, chaînes de baudrier, monnaies anciennes de Marseille, des Volques Arécomiques, plus rarement Tectosages, Allobroges, Séquanes, mais nombreuses coloniales autochtones de Nîmes ; enfin, comme toujours, abondants débris de meules rondes antiques, dures et d'aspect spongieux.

Mais ce qui a attiré mon attention dans les vitrines d'objets exposés par M. P. Goby et provenant des enceintes des environs de Grasse, ce sont certains tessons que je ne crois pas avoir recueillis en Languedoc : leur pâte est assez homogène, sans matières dégraissantes visibles, couleur jaune rosée, avec couverte noire peu brillante et peu tenace. On pourrait vraisemblablement attribuer cette céramique aux officines d'Arezzo du II^e siècle avant notre ère.

Dans ces mêmes vitrines, je viens de remarquer aussi, au milieu de récoltes peu caractéristiques, au moins pour ma compétence, une perle en verre bleu et un petit crochet agrafe de ceinturon en fer, que je regarde comme attribuable aux civilisations de la Tène.

Les fouilles si consciencieuses de M. Goby sont à peine ébauchées, et l'on voit quel intérêt majeur il y a à ce qu'elles soient continuées et encouragées ; elles seules pourront amener des résultats plus importants, qui continueront à concorder avec ceux que j'ai obtenus de l'autre côté du Rhône. On ne doutera plus alors que les Celtes ont tout au moins séjourné dans les enceintes de la Provence orientale, ou que leur influence s'y est fait sentir.

Un fait nouveau vient encore à l'appui de cette opinion. On a recueilli en ces mêmes milieux, dans la partie occidentale de cette province, de curieux crochets en fer et de petites fourches recourbées à deux, même à trois dents, affectant alors la forme d'un râteau minuscule à longue douille, comme M. Carrière en apporte au Congrès. Or, ces objets, très mystérieux pour nous jusqu'ici et peu connus, n'ont guère été signalés qu'au Beuvray (Nièvre) et à son Sosie, le *Hradischt de Stradonitz* en Bohême, d'après nos confrères MM. Pic et Déchelette. Ces curieux instruments caractérisent donc nettement la troisième période de la Tène, celle qui a vu la conquête de la Grande Gaule, au premier siècle avant notre ère.

M. CARRIÈRE. - Des monnaies massaliotes ont été recueillies dans *plusieurs* oppida du Gard, notamment près de Russan et à Lafous près Remoulins, avec des monnaies des Volces Arécomiques.

Ces oppida ont été occupés depuis l'époque de la Tène, ainsi que l'indiquent les fibules en fer à ressort, les poteries grossières, typiques, et autres objets qui sont accompagnés le plus souvent de poteries romaines plus récentes.

M. TRUTAT. - M. Goby vient de nous signaler la présence de quelques rares monnaies fort anciennes dans les dépôts qu'il a fouillés, dans ses curieuses enceintes fortifiées. Je me permettrai de le mettre en garde contre ces constatations. Il m'est arrivé de rencontrer dans la grotte de Niaux (Ariège) une monnaie de Louis XIII dans un dépôt exclusivement néolithique, et cela à 7 mètres de profondeur; il ne pouvait pas y avoir d'hésitation. La monnaie était d'apport récent et sans la moindre relation avec le dépôt archéologique. Mais il était facile de comprendre comment ce morceau de métal, à forte densité, avait glissé peu à peu, s'était infiltré au milieu des ossements, des pierres, des cendres, entraîné par les eaux sauvages qui s'introduisirent dans la grotte. Je crois donc que la présence d'une seule monnaie, même de deux ou trois, ne peut être regardée que comme un fait négatif, qu'il faut éliminer d'une manière absolue.

M. LE BARON DE BAYE. - Dans le nord de la France il y a eu des enceintes étudiées scientifiquement, et je pense qu'une étude générale des enceintes découvertes sur le sol de Gaule aurait une grande utilité. Les lieux naturellement fortifiés ont souvent révélé des traces d'époques successives, prouvant qu'ils ont été utilisés à diverses périodes., depuis les temps préhistoriques jusqu'aux temps historiques.

Quant à la présence d'une monnaie ne pouvant servir de base pour dater un gisement, c'est une observation qui peut s'appliquer à un cas particulier. Il est des enceintes où la présence de monnaies gauloises en séries nombreuses et éloquentes sont un caractère révélateur au premier chef, car il concorde avec la présence de céramique gauloise. C'est ainsi que l'enceinte de Pommier, dans l'Aisne, si bien étudié par M. Vauvillé, peut être scientifiquement classée.

M. IMBERT. - Répondant aux observations de divers congressistes, M. Imbert dit qu'il ne faut pas confondre les enceintes étudiées par MM. P. Goby et le Dr Guébard avec les oppidums dont des orateurs ont parlé. Un caractère de ces derniers est la grande superficie enclose : il y en a qui ont 100 et même 150 hectares, comme Murcens, dans le Lot, alors que les enceintes étudiées par l'auteur de la communication mesurent quelques mètres dans un sens et de 60 à 100 mètres dans l'autre. Sans vouloir se prononcer encore, on peut lui dire que les nombreuses enceintes des environs de Grasse, si restreintes comme étendue, ne sont que des centres d'habitation protégés, occupés successivement par les populations qui se sont succédées dans le pays.

M. PAUL GOBY. - L'existence de monnaies Massaliotes dans nos enceintes de pierres sèches ne doit pas paraître un fait exceptionnel. M. Carrière vient précisément de signaler la découverte de plusieurs monnaies de la même époque dans les oppidums du Gard ; je sais que certains camps des Bouches-du Rhône en ont également donné. La constatation de bronzes Massaliotes chez nous est au contraire une pleine confirmation des données antiques et elle est intéressante à noter à cause du voisinage des colonies grecques d'alors : Antibes et Nice; d'autre part, leur trouvaille en ce camp concorde parfaitement avec l'ensemble des autres documents recueillis au cours de nos fouilles.

D'ailleurs, en apportant aujourd'hui au Congrès ces modestes résultats, - fruit cependant de nombreuses journées, notre but a été seulement d'exposer des faits bien observés et de les présenter comme tels, sans aller au delà. Il ne saurait en être autrement ; malgré ces nouvelles trouvailles, on ne peut encore, comme cela a été dit plusieurs fois, se prononcer de façon définitive, ni sur l'âge, ni sur la destination certaine des enceintes à gros blocs des montagnes de la région de Grasse, dont l'étude du Préhistorique revêt même un caractère assez local. Dans l'ensemble des camps, il peut encore y avoir eu variation de début dans la construction ? Les fouilles d'une seule enceinte ne saurait donc suffire ; il faut les étendre à plusieurs dans une même région, et c'est un long travail. Ce n'est vraiment que lorsque on sera en possession d'un grand nombre de données positives, qui manquent entièrement à l'heure actuelle, qu'on pourra fixer la date exacte de nos vieilles fortifications, leur destination précise, et, s'il y a lieu, les classifications (?) demandées et désirables, qu'on ne pourrait, dans tous les cas, établir dès maintenant, car nous ne sommes qu'au simple début de leur étude stratigraphique.

Les comparaisons avec les objets trouvés dans les enceintes d'autres régions seront des plus utiles et prêteront, comme viennent de le démontrer MM. de Saint-Venant et Carrière, à certaines identifications pleines d'intérêt : tels les objets de la période de la Tène, époque qu'ont certainement traversée (à défaut de l'indication précise de la date de construction) au moins quelques-unes de nos enceintes.